



CONTACTS

Coordonnateur :

Thomas Monier

thomas.monier@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

06 26 98 08 47

Responsable administrative :

Mariette Issartel

mariette.issartel@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

04 75 88 15 19

DEVENEZ ...

Moniteur / Monitrice de Canoë Kayak et disciplines associées

avec le Brevet Professionnel
de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire
et du Sport (BPJEPS)

**et obtenez le statut de
moniteur-stagiaire
dès cet été !**

- Établissement public de formation -



ACCESSIBLE AUX DÉBUTANTS





Le titulaire d'un **BPJEPS Activités du Canoë-Kayak et Disciplines Associées en Eau Vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 4 Beaufort** est **un.e éducateur.trice sportif.ve** avec pour mission, d'**encadrer en autonomie et en sécurité**, la pratique du canoë-kayak.

Il **anime et enseigne les différentes activités de canoë-kayak et disciplines associées** (raft, nage, SUP, ...) auprès de tout type de public.

Il **conçoit et conduit des cycles d'apprentissage et d'entraînement** jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale.

Le titulaire du BPJEPS Canoë Kayak **exerce** principalement au sein d'un **club sportif**, dans **une structure professionnelle, commerciale, associative, ...**, dans **une structure de loisirs touristiques** ou encore au sein d'une **collectivité territoriale**.



CONDITIONS DE FORMATION

- session ouverte à partir de 7 stagiaires inscrits ;
- avoir 18 ans (le jour de la validation des exigences préalables à la mise en situation pédagogique) ;
- passer le test d'exigences préalables et l'épreuve de sélection.

Mettez toutes les chances de votre côté en vous inscrivant à la PREPA TEP proposée par le CREPS

Plus d'infos >



Formation en alternance

602 h en organisme de formation

+

400 h en structure professionnelle



NIVEAU DE DIPLÔME

Brevet délivré par le ministère chargé de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Diplôme professionnel de niveau 4 (selon la nouvelle nomenclature européenne)



FINANCEMENT

En fonction du statut et des formations de chaque candidat, **le coût de la formation peut être pris en charge**.

Toutes les informations utiles sont disponibles auprès de la responsable administrative de la formation et sur le site internet du CREPS www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr
rubrique : "formation"
["Je veux financer ma formation"](#)



PLUS D'INFOS

Inscriptions,
résultats des sessions
précédentes, accessibilité, ...



LIEU

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Vallon Pont d'Arc

Passage François Lecler - BP 38

07150 Vallon Pont d'Arc

et sur d'autres sites en France,
en fonction des modules pratiques
(Méditerranée, Atlantique, Alpes,...)

